

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	37	44

N° 113/2018

OBJET : Organisation de la collecte terracycle

L'an deux mille dix-huit et le 03 mai à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 26 avril 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Annick MELINAT, Nadine BARRE, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Nadia ESTANG.

Messieurs René PACHER, Serge MARQUIER, René AZEMA, Joël MASSACRIER, Pascal TATIBOUET, Patrick CASTRO, Gilles COMBES, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Floréal MUNOZ, Serge DEJEAN, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, René MARCHAND, Pierre-Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Mme Cathy HOAREAU donne procuration à Mme Monique DUPRAT, Mr Philippe FOURMENTIN donne procuration à Mme Nadine BARRE, Mme Monique COURBIERES donne procuration à Mr Jean-Louis REMY, Mme Jean-Claude ROUANE donne procuration à Mr Floréal MUNOZ, Mme Hélène JOACHIM donne procuration à Mr Serge DEJEAN, Mme Nathalie LAVAIL MAZZOLO donne procuration à Mr René MARCHAND, Mr Bernard TISSEIRE donne procuration à Mr Serge DEMANGE.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Pascal BAYONI, Madame Pierrette HENDRICK, Monsieur Sébastien VINCINI.

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur René AZEMA a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président présente les Brigades TerraCycle, qui sont des programmes nationaux de collecte de divers déchets (instruments d'écriture, capsule de café, gourdes de compote,) à des fins de recyclage. Ces déchets évitent ainsi le centre d'incinération et contribuent à réduire le recours aux matières premières tout en apportant un léger soutien financier à une ou des association(s).

Il avait été initialement prévu avec l'ensemble des écoles volontaires du territoire (A Auterive (Maternelles et Élémentaire Zola, maternelles Fillol, élémentaire Saint-Paul, maternelle Michelet, collège), St Joseph à miremont, élémentaire Lagrâce-Dieu, élémentaire Puydaniel, élémentaire Caujac, maternelle Cintegabelle, élémentaire Lagardelle, élémentaire Grépiac) d'initier élèves et professeurs au geste du tri d'un nouveau type de déchet comme :

- Les gourdes de compote
- Les instruments d'écriture

La collecte s'effectuait sur ces différents établissements durant 16 jours par an et employait 3 personnes (les 2 ambassadrices et l'agent affecté à la distribution de la communication). Chaque poche était identifiée, pesée et ensuite reconditionnée et expédiée gratuitement à Terracycle via la poste.

Chaque établissement choisissait l'association à laquelle les dons correspondant aux kilos triés et collectés seraient reversés.

Le système de collecte en établissement scolaire a été simplifié en demandant à une personne volontaire par établissement d'amener les poches de tri directement en déchèterie (Auterive ou Cintegabelle).

Des administrés apportent aussi régulièrement des poches de gourdes de compote provenant de leur propre production ménagère directement au service collecte et valorisation des déchets ou en déchèterie.

Cependant la question des dons doit être débattue en bureau afin de proposer un système non complexe (il n'est pas possible de peser chaque poche à différents endroits avec une seule balance) et juste :

- Choix d'une seule association par les élus
ou
- Laisser les établissements choisir leurs associations et proratiser en fonction des élèves inscrits au sein de chaque établissement, dans ce cas les poches des administrés seraient également reversées aux associations des établissements scolaires.

Pour information en 2016 le montant total des dons a été de 363.61 €.

Bilan des dons en 2016 :

Ecoles	€ gourdes	€ écritures	total €
maternelles zola	26.05	0	26.05
élémentaire zola	13.02	4.79	17.81
maternelles fillol	18.81	14.36	33.17
élémentaire saint paul	3.18	0	3.18
maternelle michelet	43.42	28.71	72.13
st joseph miremont	9.96	0	9.96
élémentaire miremont	2.89	0	2.89
élémentaire lagrace dieu	4.69	0	4.69
élémentaire puydaniel	1.33	0	1.33
élémentaire caujac	3.13	0	3.13
maternelle cintegabelle	10.13	9.57	19.7
élémentaire lagardelle	12.16	7.18	19.34
collège	0	4.79	4.79
élémentaire grépiac	0	0	0
Association la Mouillonne	99.18	46.26	145.44
TOTAL	247.95	115.66	363.61

Considérant l'exposé ci-dessous, le conseil communautaire, à l'unanimité :

CHOISI le ou les bénéficiaires du reversement des dons obtenus par Terracycle grâce à la récupération des gourdes de compotes et instruments d'écriture.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS